

DELEGATION DE Monsieur Marik FETOUH

D-2020/33**Egalité et Citoyenneté. Soutien aux initiatives associatives en faveur de l'égalité F/H. Adoption. Autorisation.**

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, la Ville de Bordeaux s'est engagée dans la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations à travers notamment la mise en œuvre de manifestations et d'actions sur le territoire bordelais concourant au mieux vivre ensemble et visant à réduire les inégalités femmes-hommes.

Cet engagement de la Mairie de Bordeaux se traduit par l'organisation d'évènements autour de la Journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars. Pour permettre au plus grand nombre de se saisir du sujet, un appel à projets autour des droits des femmes a été lancé pour la 3^{ème} année consécutive. Ouvert à toutes les associations domiciliées ou proposant ses activités sur le territoire bordelais, cet appel à projets vise à soutenir des actions thématiques par un appui au montage de projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation de la Semaine des droits des femmes qui se tiendra du 5 au 11 mars 2020 sur Bordeaux.

Le jury, composé d'élus de la Ville de Bordeaux, de services municipaux et de partenaires institutionnels, a auditionné chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'un premier tour de sélection. Les critères de sélection sont les suivants :

- l'impact de l'action sur l'égalité F/H et les droits des femmes
- la faisabilité du projet,
- le public visé,
- son originalité.

Pour cette année, 34 projets ont été reçus.

Réuni le 18 décembre 2019, le jury a auditionné 25 porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière 14 projets.

L'attribution des subventions, pour un montant total de 10 000 euros, est répartie comme suit :

Association	Titre du projet	Synthèse	Montant attribué
Compagnie Cru des sens	Le Laboratoire des F'Âmes	Cabaret mouvant mêlant différentes disciplines artistiques (théâtre, danse, musique) pour explorer les féminités	1 000 €
Espace 29	Magie verte : Reconquête écoféministe	Rencontre – débat autour de la figure de la Sorcière	500 €
JDLN	Projection film « The girls in the Band »	Film sur les artistes musiciennes dans les orchestres de jazz américains durant la guerre	400 €
Philosphères	Projet 1 : Ciné-philo : « Femmes à la rue, femmes mises à nu »	Projection du film « les invisibles » sur la fermeture d'un centre d'accueil pour femmes SDF suivie d'un débat avec la directrice de la Halte 33	400 €

	Projet 2 : « Notre corps, nous-mêmes », cinquante ans de luttes féministes	Rencontre avec les auteures de « Notre corps nous-mêmes », livre écrit par des femmes pour des femmes	400 €
La Naine Rouge	Chemin(s)	Spectacle, bord de scène et ateliers à destination des enfants à partir de 3 ans et leur famille pour déconstruire les stéréotypes	800 €
Les Orchidées Rouges	Des orchidées rouges en scène	Sensibilisation par le théâtre Création d'une pièce avec des femmes victimes de violences et/ou mutilations sexuelles	1 000 €
RUELLE	Exposition <i>Inaperçu.e.s</i>	Exposition sur les situations de traite des êtres humains	500 €
SoPsy	« Ne pas voir à ne pas agir » #plusjamais	Exposition photos, vernissage – conférence pour sensibiliser et changer les comportements sur les violences du quotidien à l'égard des femmes	500 €
L'Burn	Escape game sur le thème du « burn out » des femmes	Au domicile d'une jeune femme, les participant-e-s verront s'accumuler les indices pouvant mener au « burn out » Debriefing en fin de séance	1 000 €
Planning familial 33	Exposition « blessures de femmes » de Catherine Cabrol	Exposition de portraits noir et blanc de femmes victimes de maltraitance Temps d'échange et de médiation avec l'artiste et une intervenante du Planning familial	1 000 €

CIDFF 33	Cheffe et chef d'entreprise : vers l'égalité	Théâtre forum et/ou témoignages de cheffes d'entreprise pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin	1 000 €
Récup'R	Cyclo féminisme : le vélo comme outil d'émancipation	Atelier vélo en non-mixité et sortie vélo Projection du film documentaire "Ovarian psychos" (brigade féministe et cycliste à Los Angeles) Atelier de fabrication de badge aux slogans féministes	500 €
Mélimél'Ondes	HABITE TOO « Nos femmes ne dansent pas » : repenser le rapport de genre	Brunch artistique : « Habbite Too » exposition de portraits de femmes et temps dansé	1 000 €
TOTAL			10 000 €

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget de l'année 2020
Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 6574 – Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Signer tout document et convention s'y afférant.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Monsieur FETOUH.

M. FETOUH

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, il s'agit d'une délibération pour soutenir les initiatives associatives en faveur de l'égalité femme/homme. Cela concerne la programmation de la 3^{ème} Semaine du droit des femmes qui se déroulera du 5 au 11 mars prochain. Il s'agit de la répartition du budget de 10 000 euros pour les différentes associations qui ont candidaté. Tout est expliqué dans la délibération, et vous avez notamment le Planning familial 33 qui a une subvention de 1 000 euros ou les Orchidées rouges qui luttent contre l'excision des jeunes filles, qui ont une subvention également de 1 000 euros.

M. LE MAIRE

Merci. Qui souhaite prendre la parole ? Monsieur JAY.

M. JAY

Monsieur le Maire, Chers Collègues, c'est très bien de s'occuper de l'égalité homme/femme. Je me réjouis que les femmes prennent toute la place qui doit être la leur dans notre société, dans notre ville, mais je pense que nous passons à côté de ce qui est le plus important. En fait, nous nous donnons bonne conscience, mais nous ne nous occupons pas de ce qui est le plus grave aujourd'hui, je veux parler de l'offensive de la charia contre la liberté des femmes. Cette offensive est aussi une régression des droits des femmes musulmanes. Dans nos rues, de plus en plus fréquemment, nous voyons des femmes voilées. Ne nous méprenons pas, il s'agit non pas de l'exercice d'une liberté comme certains le disent, mais bien de l'étendard de la servitude. Les femmes ne se voilent pas, pour la plupart, volontairement. Et quand elles le font volontairement, nous sommes bien dans cette servitude dénoncée par La Boétie. La plupart le font contraintes, que ce soit directement par les hommes de leur entourage, de leur famille ou que ce soit par le comportement des hommes dans la rue. Toutes les femmes sont concernées, pas seulement les femmes musulmanes. Il y a en France des zones où la rue est quasiment interdite aux femmes seules ou non voilées, aux femmes non-accompagnées.

Madame Nathalie DELATTRE a présidé au Sénat une commission d'enquête sur la radicalisation islamique. Elle a entendu Madame Zineb El RHAZOUÏ. La vidéo de cette audition est disponible sur le web. Je vous invite instamment à l'écouter. Madame El RHAZOUÏ nous invite à ne pas nous tromper sur la question de la liberté des femmes, et à ne pas nous laisser bernier par la propagande islamique sur les libertés des femmes de se voiler.

Vos actions sur l'égalité homme/femme, à mon avis, masquent l'essentiel, à savoir que l'on abandonne les femmes, surtout les musulmanes, mais à terme toutes les femmes, à la régression de leurs droits. D'une certaine façon, c'est une façon de se soumettre à l'extrémisme. Nous voterons cette délibération malgré tout.

M. LE MAIRE

C'est que la délibération va dans le bon sens quand même.

M. JAY

Oui.

M. LE MAIRE

Ah ! Monsieur FETOUH ?

M. FETOUH

Oui, je vais répondre sans polémiquer. D'abord, c'est un appel à projets, donc nous on finance des projets qui sont proposés par les associations.

Ensuite, Monsieur JAY, vous parlez à chaque fois de cette question du voile. Cela tourne à l'obsession pour vous. Moi, je vous invite à parler à ces femmes qui sont voilées, et puis vous verrez que ce n'est pas toujours une contrainte, et qu'elles revendiquent l'exercice d'une liberté.

Et pour prendre un exemple, la question des violences faites aux femmes, je ne suis pas sûr que cela ne concerne que les musulmans. Je pense qu'il faut sortir de ces obsessions, et faire en sorte que l'on puisse voir la question de l'égalité femme/homme de manière globale dans la société. Il n'y a pas que chez les musulmans qu'il y a des difficultés, il y en a partout, et pas forcément d'ailleurs où on peut penser de prime abord.

M. LE MAIRE

Merci. Allez, on passe au vote. Qui est pour ? Qui s'abstient ? Qui est contre ? Donc, adoptée à l'unanimité.

Point suivant.

MME MIGLIORE

Délégation de Monsieur Jean-Michel GAUTÉ. Délibération 34 : « Dispositif adulte relais – Médiation en santé : Mise en œuvre de la convention entre le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires et la Ville de Bordeaux. »